

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	38
Représentés	5
Absent	0

Votes	
Pour	4
Contre	33
Abstention	6
N.P.P.V	0

Conseil Municipal
Séance du 24 juin 2026

Le mercredi 24 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le vendredi 19 juin 2026, s'est réuni à Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : Monsieur Youssef AHRICA, Monsieur Joséphin ANDRIANTAFIKA, Madame Annick BALLEREAU, Monsieur Matthieu BAUHAIN, Madame Céline BEAURY, Madame Malika BENKAHLA, Monsieur Aziz BOUGRASSA, Madame Hamida BOUGUEROUA, Monsieur Julien BOURVEN, Madame Stéphanie CHENU, Monsieur Vasco COELHO, Madame Rachel COHEN, Monsieur Frédéric DRUART, Madame Martine FOURNIAUD, Madame Amandine FRANCISOT, Monsieur Karim GARROUT, Madame Danièle GAULIER, Madame Bénédicte HACHE, Monsieur Ali ID ELOUALI, Madame Lucie LANTERNIER, Madame Nathalie LAZIC, Monsieur Jordan MADIANDÉ, Monsieur Henrique MARQUES, Monsieur Alain OMRANE, Madame Sushma OSTERMEYER, Monsieur Tonino PANETTA, Monsieur Yannig PONS, Monsieur Franklin Lambert POUDY, Monsieur Katiana RENE, Madame Delphine ROQUES, Monsieur Hamid SAIDJI, Madame Bénédicte SALLAM LEMOINE, Madame Claire SAMARCQ, Madame Hacès SASU, Monsieur Billy SOMSOUK, Madame Zahia TAZAMOUCHE, Monsieur Moustapha THIAM, Madame Ahlem ZENATI,

Étaient représenté.e.s :

Monsieur Robin ALBERT pouvoir à Madame Zahia TAZAMOUCHE
Monsieur Thierry BALIAS pouvoir à Monsieur Matthieu BAUHAIN
Madame Malika BENLARBI pouvoir à Monsieur Julien BOURVEN
Monsieur Kristian BOLLE-DALLIAH pouvoir à Monsieur Yannig PONS
Monsieur Laurent CHASSAY pouvoir à Monsieur Vasco COELHO

Étaient absent.e.s :

Secrétaire de séance :

Billy SOMSOUK

O B J E T

VOEU EN SOUTIEN A LA CITE DES METIERS DE CHOISY-LE-ROI

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20260708-26-099-A1
Date de télétransmission : 08/07/2026
Date de réception préfecture : 08/07/2026

VOEU EN SOUTIEN A LA CITE DES METIERS DE CHOISY-LE-ROI

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Monsieur Matthieu BAUHAIN,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29

Considérant le vote de la Commission permanente du Conseil départemental du Val-de-Marne, lundi 01 juin 2026, baissant de 50 000 € la subvention accordée à la Cité des métiers de Choisy-le-Roi, sachant que 25 000€ sont fléchés suite à la suppression d'Orly international,

Considérant le rôle indispensable de la Cité des Métiers en termes d'insertion, d'orientation, de vie professionnelle, de métiers et d'aide à la création d'entreprises, avec 9 000 visiteurs en 2025, pour 5 700 en 2024, mais aussi 20 forums et sessions de recrutement en 2025,

Considérant la hausse du taux de pauvreté à Choisy-le-Roi (à 24,6%, soit +2,6 points entre les deux dernières études INSEE)

Considérant que plus de 110 000 personnes ont déjà été accompagnées par la Cité des métiers depuis sa création en 2014,

Considérant l'accompagnement de 1400 personnes allocataires du RSA en 2025,

Considérant le mode de gouvernance partenarial de la Cité des métiers et la nécessité de maintenir le niveau d'engagement de chaque partenaire pour assurer la continuité de l'accueil et des services pour tous les Val-de-Marnais,

Délibère, et décide,

D'affirmer :

- Son attachement à la Cité des Métiers et à son rôle de service public,
- D'affirmer les politiques d'insertion professionnelle, de développement économique partagé, de lutte contre la pauvreté et de sortie de la pauvreté comme étant des priorités,

Le Conseil municipal demande au Président du Conseil départemental du Val-de-Marne et à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental de revenir sur cette décision, de voter le maintien de la subvention à la Cité des métiers et d'assurer la pérennisation et le développement de toutes ses missions de service public.

Le présent vœu est rejeté à la majorité des votants.

Fait et délibéré en séance du 24 juin 2026

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20260708-26-099-AI
Date de télétransmission : 08/07/2026
Date de réception préfecture : 08/07/2026